

CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 29 mai 2026 - 19h00
À la grande salle de la Croisée

Convocation

ORDRE DU JOUR :

- Procès-Verbal du 17 avril 2026

- Point n° 1 - Mise à disposition d'un local aux conseillers municipaux d'opposition
- Point n° 2 - Dispositif de remboursement aux élus des frais de garde et d'assistance
- Point n° 3 - Modalités de prise en charge des frais de déplacement engagés par les élus
- Point n° 4 - Droit à la formation des élus
- Point n° 5 - Plan de formation 2026
- Point n° 6 - Composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- Point n° 7 - Fixation de la composition du comité social territorial, le maintien ou non du paritarisme, le recueil du vote des représentants de l'employeur
- Point n° 8 - Adhésion au groupement de commandes pour la dématérialisation des procédures
- Point n°9 - Désignation d'un élu chargé de la représentation de la commune dans le cadre d'un litige en urbanisme
- Point n° 10 - Autorisation à Mme le Maire d'effectuer des placements
- Point n° 11 - Tarifs de la taxe sur la publicité extérieure 2027
- Point n° 12 - Attribution de subventions aux associations et établissements publics 2026
- Point n° 13 - Tarification séjour été 2026

La séance du conseil municipal se tiendra à La Croisée, en présence du public, et retransmise sur le site de la ville : www.ville-orgeval.fr

Fait à Orgeval, le 22 mai 2026

Le Maire,




Sophie CLERC